ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
N°_____08_____/PIA

INEZGANE LE ..... 12 JUIN 2026

DECISION DE RESILIATION BON DE COMMANDE N°29/2025/INDH Relatif à l'avis 29/2025/INDH

Le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul en sa qualité de Sous Ordonnateur du Budget Général,

Vu le Décret Royal n° 330/66 du 10 Moharrem 1387(21 avril 1967) portant règlement général de la Comptabilité Publique, tel qu'il a été modifié et complété.

Vu Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics fixant les conditions et formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et leur contrôle.

Vu l'Arrêté du MEF n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Vu la publication de l'avis d'achat sur bon de commande n°29/2025/INDH relatif à l'acquisition de matériels de cuisine pour l'équipement de dar al Moubadara, quartier Rmel, Commune d'Inezgane dans le cadre d'INDH dans le portail électronique des marches publics 23/07/2025 à 10:14

Vu l'attribution de bon de commande électronique n° 45135/2025 à ***LA STE NEOBOUSH SERVICES SARL***

Vu le visa du bon de commande n° 29/2025/INDH, délivré par le Trésorier Préfectoral d'Inezgane en date du 18/08/2025

Vu la notification de bon de commande a la sté NeoBoush services le 18/08/2025

Vu la lettre de désistement transmise par la société en date du 13/05/2026 et reçue le 14/05/2026, par laquelle elle informe son retrait de l'attribution du bon de commande

DECIDE

Le Bon de commande 29/2025/INDH ***est*** *annulée purement et simplement.*

Pour Le Gouverneur et P.O
Le Secrétaire Général
Signé: Mustapha HARRACH

Préfecture Ait Melloul * Ministère de l'Intérieur * Division du Budget et des Marchés